

Vos questions / nos réponses

HORRIBLES MACHINES A SOUS

Par [Profil supprimé](#) Postée le 16/01/2012 08:43

Bonjour,

Je viens de prendre conscience que je suis addictive à ces jeux. Je perds non seulement mon argent, mais aussi ma famille, mon mari, mes amis. Je suis désespérée. Comment pouvez vous m'aider s'il vous plaît? Je n'en peux plus. Merci

Mise en ligne le 16/01/2012

Bonjour,

La prise de conscience de votre problème de jeux est une première étape nécessaire pour y faire face. Le fait que vous répériez les dommages que cela cause sur le plan financier, social, et familial est donc une avancée, et nous ne pouvons que vous féliciter de votre demande d'aide, ce qui est souvent difficile dans ce type de situation.

Il existe un lieu proche de chez vous où il est possible de recevoir de l'aide de la part de professionnels lors de rendez-vous, de manière gratuite et confidentielle. L'équipe de cette structure est composée entre autres d'une assistante sociale qui peut, si vous le souhaitez, dans un premier temps vous accompagner dans les démarches administratives nécessaires pour se faire interdire de jeux en ligne et de casinos.

Vous aurez aussi la possibilité de rencontrer une psychologue, ce qui est parfois nécessaire pour mieux repérer ce qui vous lie tant au jeu de machines à sous, et ainsi faire un travail thérapeutique pour vous détacher de cette addiction. Vous trouverez leurs coordonnées ci-dessous.

Sachez aussi que vous pouvez joindre notre service téléphonique au 0800.23.13.13, tous les jours de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe. Cela peut vous permettre d'être écoutée, soutenue, voire conseillée, en l'attente d'un rendez-vous dans la structure indiquée ci-dessous.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Centre d'addictologie du Centre Hospitalier de Roanne

28, rue de Charlieu - B.P. 511
Centre hospitalier général
42300 ROANNE

Tél : 04 77 44 38 69

Site web : www.ch-roanne.fr/service-13-addictologie.html

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h - le mercredi de 13h à 17h

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 18h

[Voir la fiche détaillée](#)